



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le lundi 25 janvier à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 19 janvier 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

### **Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, M. DELIPERI, M. LUCIANI, Mme GUIDICELLI, M. BASTELICA, conseillers municipaux.

### **Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. VANNUCCI	à	M. SBRAGGIA
M. VOGLIMACCI	à	Mme RUGGERI-ZANETTACCI
M. BALZANO	à	Mme OTTAVY
Mme BIANCAMARIA	à	M. HABANI
Mme BERNARD	à	Mme FALCHI
M. FILONI	à	Mme SANNA
Mme FELICIAGGI	à	Mme CORTICCHIATO
M. MONDOLONI	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme MASSEI	à	M. DELIPERI
M. CHAREYRE	à	M. le maire
M. CIABRINI	à	M. BASTELICA
Mme SIMOMPIETRI	à	M. LUCIANI

### **Etaient absents :**

M. CAU, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, M. FALZOI, et Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 25 janvier 2016

Délibération N°2016/ 27

**Programme de médiation et d'action culturelle  
Spectacle vivant et lecture publique, année 2016.**

## **Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

La Ville d'Ajaccio, dans le cadre du développement de sa politique culturelle met en place un programme d'actions de médiation culturelle riche et pluridisciplinaire.

Ce programme d'action est défini en fonction des orientations politiques, des attentes du public, des propositions artistiques, et du paysage culturel ajaccien.

Ainsi durant la saison 2014/2015, ont été réalisés :

- Spectacle vivant : 7 ateliers pour 528 Participants, 1505 Spectateurs lors des restitutions (pièces de théâtres, expositions, spectacles de cirque...).
- Lecture publique : 9 ateliers pour 131 Participants.

Le programme d'activités de l'année 2016 se décline selon les axes suivants :

### **1. La médiation Culturelle et l'élargissement des publics :**

Le développement des publics est un point essentiel des orientations d'une politique publique de la culture, il s'agit de permettre la rencontre la plus large possible des publics avec les propositions artistiques au travers d'actions ciblées et de dispositifs variés.

L'élargissement des publics se recherche par le développement d'une information diversifiée capable de contribuer à briser les barrières symboliques des personnes qui n'osent pas se rendre dans un théâtre et à aller à la rencontre de toutes les catégories de population : ce qui doit permettre à terme un élargissement social, générationnel et territorial associé à une politique tarifaire attractive.

De façon opérationnelle, il s'agit d'échanger des informations par des moyens innovants, de créer des espaces de dialogues et de débats, de développer les modalités de rencontres, de fabriquer des passerelles entre artistes et population, de générer de nouveaux partenariats avec des associations, d'autres collectivités et ainsi favoriser les découvertes artistiques et culturelles de chacun en aiguillant la curiosité et les désirs de chaque citoyen.

Par ailleurs, la médiation culturelle permet la transmission de savoirs ainsi que la création d'un lien pérenne entre artistes, collectivités et publics : par l'organisation de rencontres, de répétitions ouvertes au public lors de résidences de création, d'ateliers ou de master class ; il s'agit d'expérimenter de toutes les façons possibles les rapports à l'Art et au processus de création et de se confronter à une démarche unique, vivante et initiatrice de changement personnel et sociétal.

Ce travail de médiation et de réflexion sur les publics se fait en relation avec l'ensemble de la programmation celle-ci étant conçue de façon globale et transversale et incluant toutes les composantes d'une politique culturelle.

Rechercher des nouveaux lieux et proposer des nouvelles formes est un autre axe du projet de Médiation Culturelle ; il consiste à permettre la démultiplication des expériences inédites accessibles à toute la population, en allant à la rencontre des personnes là où elles vivent, en proposant des actions hors les murs, des formes artistiques originales et innovantes, des cycles de lecture....

Egalement appelés « Nouveaux territoires de l'Art » ces nouvelles formes permettent d'aller à la rencontre des personnes âgées dans les maisons de retraite, des tout-petits dans les crèches, des personnes en marge ou encore de proposer des spectacles en appartement, au sein des maisons de quartier, de comités d'entreprise, d'associations.

### **2. L'Action Culturelle et les partenariats**

En complément du travail de médiation culturelle et d'élargissement des publics, la Ville a également la volonté de développer des projets d'Action Culturelle.

Ces projets qui ne sont pas nécessairement en lien avec la programmation du théâtre sont toutefois construits et conçus en relation avec des artistes présents sur le territoire et en prise avec les problématiques et orientations de la ville en matière de culture, mais également de développement social et de territoire.

Chaque projet d'action culturelle est ainsi l'aboutissement d'un diagnostic de territoire élaboré par les services, les artistes et les partenaires, de rencontres, d'échanges et discussions, de désirs de collaborations sur des projets élaborés conjointement.

Chaque action s'appuie sur le renforcement des compagnonnages existants, la découverte de nouveaux talents favorisant l'émergence de jeunes créateurs. En relation avec les acteurs sociaux et culturels d'ici et d'ailleurs, ces différents projets permettent de mettre en place un véritable maillage du territoire, de développer des actions innovantes et de favoriser le développement de l'éducation artistique.

Ce projet d'action culturelle vise à rendre active dans toute la ville une dynamique de création, d'inventivité, de réflexion, d'engagement de tout citoyen dans les pratiques artistiques favorisant le mieux « vivre ensemble » dans le respect et la rencontre féconde des cultures dans leur diversité.

Par ailleurs, différentes actions seront développées en partenariat avec d'autres services de la Ville ou d'autres institutions.

## **Programme d'activités**

### **1. Le spectacle vivant :**

#### **a- Les résidences de création :**

A l'occasion de ces résidences, les publics sont invités à rencontrer les artistes et à participer à des répétitions publiques : entre janvier et juin, deux résidences sont proposées /Cie théâtre du Commun et l'association Operae. ( cf délibération /programmation de la saison 15/16) Entre septembre et décembre une à deux résidences seront organisées

#### **b- Langue Corse :**

La ville souhaite conforter son action pour développer la Langue et la Culture Corse par la mise en place d'un plan cohérent et concerté entre services et ceci afin de mettre en œuvre le 1<sup>er</sup> niveau de la charte pour le développement de la langue et culture corse.

C'est dans ce cadre et afin de défendre des valeurs communes que différents projets sont élaborés en relation avec des acteurs locaux reconnus et légitimes.

- « *Atelier de théâtre en langue corse* » avec l'association *Locu Teatrale* et/ou la compagnie *U Teatrinu*.

#### **c- La danse :**

- « *Semaine danse et enfance* » avec la compagnie *créacorsica*, mise en scène et animation des ateliers par *Pat'O Bine*, danseuse et chorégraphe, spectacle proposé en 2016 : « *Marre mot* » : dernier trimestre 2016.

- « *Atelier de Danse contemporaine* » avec la compagnie *Vialuni*, animation des ateliers par *Michèle Etori*, danseuse et chorégraphe.

#### **d- Arts du cirque :**

Les arts de rue sont aujourd'hui à la frontière de la danse, du théâtre, du mime sans pour autant oublier leurs origines circassiennes. Arts riches et transdisciplinaires, ils permettent l'apprentissage artistique de façon ludique. A Ajaccio une association oeuvre dans ce domaine, il s'agit donc de travailler de façon étroite avec elle afin de bénéficier de son savoir-faire et son réseau et ainsi permettre à de nombreux enfants de découvrir ces disciplines.

- « *Atelier de pratiques circassiennes* » avec l'association *Ethic Art*.

### **e- Les Arts Plastiques :**

En parallèle du programme d'expositions autour de la salle de l'espace Diamant, la Ville souhaite développer les actions autour des arts plastiques et de l'audiovisuel. Ces actions encore peu développées doivent permettre de générer un programme d'activités plus élaboré et ceci en relation avec le musée et les autres services de la Ville.

- « *Les arts s'affichent* » avec le collectif *les arts s'affichent* et l'association *Locu Teatrale*.
- « *Atelier de dessin animé* » avec l'association *Point de suspension*, animé par l'artiste plasticienne *Anne Pellegrini*.

### **f- Les projets de territoire :**

Les projets de territoire doivent permettre de concilier exigence culturelle et désir des habitants en ce qu'ils s'inscrivent au plus près des attentes et aspirations de ceux-ci et des problématiques locales. Pour autant il ne s'agit pas de projets à la carte mais bien réellement de projets issus d'une pensée commune (institutions, artistes, habitants), en recueillant et mettant en valeur la parole, la mémoire collective des habitants, leurs pratiques et leurs aspirations.

De fait, ces projets devront à la fois mobiliser les acteurs de terrain, s'inscrire sur le territoire de façon pertinente et relever d'attentes afin de permettre un développement culturel et social qui soit durable.

Ces projets donneront lieu à des restitutions sous diverses formes artistiques : spectacles, représentations théâtrales, expositions, publications d'ouvrages...

- « *Atelier d'écriture et de théâtre* » avec la compagnie *Théâtre du commun auprès des populations des quartiers des Salines et de l'empereur*.
- *Opération « Théâtre dans les quartiers »* avec la compagnie *Le Thé à Trois* dans divers quartiers de la ville.
- *Projet « Quartiers Numériques »* avec l'association *EMAHO*.
- *Projet en cours d'élaboration pour le local des Jardins de l'empereur qui fera appel à plusieurs disciplines artistiques associant les acteurs culturels de la Ville*.

## **2. La lecture publique :**

Ces actions ont deux objectifs : valoriser les fonds anciens et modernes de la bibliothèque et favoriser l'accès de la population à la lecture et au multimédia.

Les actions seront développées au sein des établissements suivants : Bibliothèque Patrimoniale Fesch, Médiathèque Sampiero, Médiathèque des Cannes, Médiathèque St Jean, Bibliothèque annexe de Mezzavia.

### **a- Ateliers :**

De nombreux ateliers de découverte et d'initiation seront mis en place dans toutes les structures du réseau de lecture publique ajaccien afin de favoriser l'accès à la lecture :

- Atelier enluminure,
- Atelier écriture pour enfants,
- Atelier de bande dessinée,
- Atelier de conte,
- Atelier scrapbooking,
- Atelier d'art créatif et mise en scène autour d'un livre.
- atelier d'écriture de chansons, de scénarii...

### **b- Cinéma, audiovisuel et numérique :**

La médiathèque saint Jean et la médiathèque des Cannes sont équipées de salles de projection cinéma qui permettent l'accès gratuit à l'art cinématographique, ainsi des activités seront mises en place afin de développer l'accès de la population au cinéma, ainsi que d'espaces multimédias permettant au public de se former au numérique.

- Ateliers découverte du multimédia (Internet, Atelier photo, vidéo, Atelier cinéma),
- Ciné club pour adultes,

- Mois du documentaire,
- Cinéma pour enfants à partir de 5 ans,
- Découverte des fonds musicaux

### **c- Spectacles :**

Ces actions permettent d'aborder la lecture et l'écriture avec l'accompagnement de compagnies et conteurs corses.

- Contes ou spectacles jeune public,
- Lectures.

### **d- Manifestations nationales :**

- Printemps des poètes,
- Fête de la musique,
- Autres manifestations nationales (journées du patrimoine, fête de la science, journée de la femme).

### **e- Expositions :**

Valorisation et découverte de la salle patrimoniale et du fonds ancien : visites de découverte des collections de la Bibliothèque Fesch, expositions thématiques telles que les 38 volumes de la collection Shakespeare, année de commémoration de sa mort, les incunables et manuscrits, la campagne d'Égypte, le fonds napoléonien ..

Valorisation et découverte du fonds moderne : expositions mensuelles de la biographie et des œuvres des auteurs présents dans les médiathèques : romans, essais, bandes dessinées.

### **f- Cycles de conférences :**

Plusieurs conférences ainsi que des rencontres avec des auteurs et des débats seront mises en place durant l'année 2016 en partenariat avec le programme de l'espace diamant, les thématiques abordées seront en relation constante avec la littérature et tout ce qui touche à l'actualité de celle-ci.

### **g- Soirées philo :**

Il s'agit de réaliser une fois par mois, une soirée « *Philo* » en abordant tour à tour différentes thématiques philosophiques, et permettre au public de se familiariser avec cette discipline et découvrir différents modes de pensée.

### **h- Résidences d'écrivains ou rencontres et dédicaces d'ouvrages:**

Le réseau des bibliothèques et médiathèques de la ville recevront durant l'année différents auteurs en résidence d'écriture, leur permettant par le biais du fond ancien et actuel, des salles de travail dans les médiathèques, et l'appui du personnel afin de réaliser et travailler plus sereinement sur leurs ouvrages.

Par ailleurs, les partenariats avec les librairies de la ville seront développés afin de promouvoir la culture et la langue corse, des présentations de romans ou de poèmes Corses seront organisées au sein des médiathèques en présence d'auteurs

### **i- Lire et faire Lire :**

L'opération « Lire et Faire Lire » sera reconduite durant l'année 2016 sur tout le réseau de lecture publique. Ces rencontres sont organisées en collaboration avec la FALEP et permettent à travers l'échange, l'accès à la lecture pour des enfants et personnes en difficulté.

### **j- Bibliothèque « Hors les murs » :**

Dans le but d'accroître l'accessibilité à la lecture, le réseau des bibliothèques et médiathèques de la ville étend ses compétences, met à disposition plusieurs ouvrages et réalise des actions dans différents lieux de la ville. La bibliothèque « hors les murs » met à disposition des livres, des

bandes dessinées, et divers documents littéraires, de plus, elle met en place des animations ponctuelles, des ateliers de lecture, d'écriture et d'illustration.

Les lieux concernés sont :

- La maison de retraite Sainte Cécile,
- La bibliothèque de la maison de repos du Finosello,
- La maison de retraite « l'Olivier Bleu »,
- La maison d'arrêt,
- L'opération « Lire à la plage » : Plage Trottet et Ricanto.

**Budget total pour le spectacle vivant : 52 000€.**

**Budget total pour la lecture publique : 15 000€.**

Le budget « médiation spectacle vivant » accordé pour la réalisation de ce programme sera proposé à l'inscription du budget primitif de l'exercice 2016, chapitre 11, article 6232 fonction 33.

Le budget « lecture publique » accordé pour la réalisation de ce programme sera proposé à l'inscription du budget primitif de l'exercice 2016, chapitre 011, article 6226, fonction 321.

### **IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

**D'adopter** le programme de médiation et d'action culturelle pour le spectacle vivant et la lecture publique /année 2016

**D'autoriser** M. le Député Maire à signer tous documents relatifs à ce programme et à demander les subventions aux différentes institutions pour la réalisation de ce programme

**De dire** que les crédits seront proposés à l'inscription du budget primitif de l'exercice 2016, chapitre 11, article 6232 fonction 33 et chapitre 011, article 6226, fonction 321.

### **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de Mme Simone GUERRINI, adjointe déléguée  
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 22 janvier 2016 ;

#### **ADOPTE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Le Programme de médiation et d'action culturelle pour le spectacle vivant et la lecture publique, année 2016

#### **AUTORISE M. le Député Maire**

A signer tous documents relatifs à ce programme et à demander les subventions aux différentes institutions pour la réalisation de ce programme

## DIT

Que les crédits seront proposés à l'inscription du budget primitif de l'exercice 2016, chapitre 11, article 6232 fonction 33 et chapitre 011, article 6226, fonction 321, sous réserve de l'attribution des subventions de la collectivité territoriale de Corse et du vote du BP 2016.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

---

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**

Laurent MARCANGELI  
  
A circular official stamp of the Municipality of Ajaccio is partially visible behind the signature.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160125-2016\_27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/02/2016

Publication : 01/02/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

